

**SUJET  
N°9****LA DESTRUCTION DES DONNÉES,  
L'ÉTAPE OUBLIÉE**

Questions directrices : Que pouvez-vous faire et devez-vous éviter pour que la destruction de vos données à la fin de la période de conservation soit efficace ?

**BONNES PRATIQUES**

En amont :

- Rédaction et diffusion de procédures sur la conservation, l'archivage et la destruction des données
- Indiquer la période de conservation des données collectées tout au long du projet
- Veillez à ce que les bénéficiaires soient informés·es des périodes de conservation des données dans le protocole de collecte des données
- Poser des questions pour savoir s'il est pertinent et utile de conserver des données anonymes et agrégées pour des utilisations futures
- Garder une trace de toutes les sources et copies, y compris papier, afin de pouvoir les supprimer complètement
- Favoriser les accès en lecture unique afin d'éviter les copies et éviter d'avoir une dissémination des données incontrôlée

Lors de la destruction :

- Inclure dans le processus de suppression toutes les copies de données, y compris les données intermédiaires et toutes les autres sources

**PRATIQUE À ÉVITER**

- Ne conservez pas les données non anonymisées après la fin de la période de conservation des données
- N'oubliez pas de détruire (brûler/déchiqeter) les copies papier !
- Ne conservez aucune donnée de sauvegarde après la période de conservation
- Éviter de communiquer des données personnelles à la communauté
- Ne partagez pas les résultats sensibles qui vont à l'encontre des intérêts de la communauté
- Ne partagez pas de cas spécifiques ou de données personnelles ou d'autres données dans la communauté
- Ne pas multiplier les sources de stockage des données





SUJET  
N°9

## LA DESTRUCTION DES DONNÉES, L'ÉTAPE OUBLIÉE



### BONNES PRATIQUES

- Pour la destruction des disques durs externes, faire appel à un service professionnel; ou utiliser des processus et outils appropriés pour garantir l'effacement complet des données avant de réutiliser les dispositifs
- Informer les bénéficiaires sur la destruction de leurs données



### PRATIQUE À ÉVITER